

TGIRT-NORD

COMPTE RENDU DE LA TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (NORD) TENUE À SAINTE-ANNE-DES-MONTS, LE 29 JUIN 2010

POINTS À L'ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue et ouverture de la rencontre
2. Mise en contexte et explication des objectifs de la rencontre
3. Présentation des partenaires
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. La mise en place des TGIRT
6. Proposition d'un mode de fonctionnement
7. Portrait synthèse du territoire
8. La GIRT dans la planification forestière
9. Session de travail sur l'identification des préoccupations liées à l'aménagement forestier
10. Proposition d'un calendrier pour les prochaines rencontres
11. Autres attentes des partenaires envers le processus de la TGIRT
12. Évaluation de la rencontre
13. Fin de la rencontre

PRÉSENCES (24 PERSONNES)

B. HUET, Pascal	FQSA
BELZILE, Robert	Groupe de scieries GDS Inc.
BOULANGER, François	Parc national de la Gaspésie
BOULAY, Daniel	Groupe Lebel
CHICOINE, Gino	Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée
DROUIN, Bermans	Réserve faunique des Chics-Chocs
FOURNIER, Suzanne	Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie
IMBEAULT, Julien	Fédération des Chasseurs et Pêcheurs GIM (FEDECP)
ISABEL, Gaston	Uniboard Canada
LAVOIE, Martin	Damaboys
MARIN, Gaston	FGRSQ
MARIN, Michel	Groupement forestier coopératif Shick-Shock
OUELLET, Victor	Détenteur de bail de piégeage
SERGERIE, Christian	ZEC Cap-Chat
THIBEAULT, Michel	MRC Haute-Gaspésie
BERNIER, Thomas	CRÉGÎM – Coordonnateur de la CRNT
LEPAGE, Annie	CRÉGÎM – Agente de concertation (milieu forestier)
BRIÈRE, Marie-Claude	Animatrice
HUDON, Jean-François	Animateur
EMOMD, Martin	CRNT – Commissaire
LANDRY, Gilles	CRNT – Commissaire
MOLLOY, Roger	CRNT – Commissaire
DESMEULES, Pierre	MRNF
LACHANCE, Bruno	MRNF
CHOUINARD, Daniel	MRNF

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA RENCONTRE

La rencontre débute à 9 h. Thomas souhaite la bienvenue à tous. Il mentionne que la rencontre sera animée par Jean-François Hudon de la firme Activa Environnement et par Marie-Claude Brière de la firme MC Brière.

2. MISE EN CONTEXTE ET EXPLICATION DES OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Jean-François Hudon et Marie-Claude Brière expliquent que le rôle des animateurs est de s'assurer du bon déroulement de la journée et de veiller à ce que tous puissent participer de façon équitable. Jean-François Hudon explique que les trois objectifs principaux de la rencontre sont les suivants :

- La mise à niveau de tous les partenaires sur la mise en place des TGIRT;
- Bonifier et adopter le mode de fonctionnement de la Table;
- Amorcer les activités d'identification de préoccupation avec le MRNF.

Marie-Claude Brière tient à ce que tous les participants prennent en considération les principaux points qui visent à réussir l'exercice de concertation :

- Être brefs et directs;
- Attaquer les idées et non les personnes;
- Osez prendre la parole et être ouvert à la diversité;
- Partagez ses commentaires;
- Être ponctuel.

Elle explique ensuite la notion de consensus et elle propose un système de carton de couleur afin de faciliter l'atteinte de ce dernier.

3. PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

Marie-Claude Brière propose de faire un tour de table. Les participants se nomment et expliquent pourquoi ils ont décidé de participer à la rencontre.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jean-François Hudon fait la lecture de l'ordre du jour. Bermans Drouin propose l'adoption de l'ordre du jour.

5. LA MISE EN PLACE DES TGIRT

À l'aide d'une présentation PowerPoint, Thomas Bernier effectue un rappel du rôle de la CRNT et de la CRÉ dans la mise en place des TGIRT et fait un retour sur le schéma de concertation régionale. Il explique plus précisément les liens entre les TGIRT, les PAFI et la CRNT.

6. PROPOSITION D'UN MODE DE FONCTIONNEMENT

Thomas Bernier indique aux intervenants que les principaux points qui seront traités par rapport au mode de fonctionnement sont les suivants :

- Mandat des TGIRT;
- Rôles et responsabilités des acteurs associées aux TGIRT;
- Principes de la TGIRT;
- Composition de la TGIRT;
- Les rencontres de la TGIRT;
- Le quorum;
- La prise de décision par consensus;
- Le règlement de différends;
- Le code d'éthique.

Thomas Bernier et Jean-François Hudon expliquent que le but de la journée est d'en adopter le plus possible, mais certains points pourront être reportés à une prochaine rencontre s'il n'y a pas de consensus.

Mandat des TGIRT

Thomas Bernier explique que le principal mandat des TGIRT est de participer à la confection du PAFI. Jean-François Hudon ajoute que la Table pourrait participer éventuellement à d'autres exercices de planification. Le mandat est approuvé par tous les participants.

Rôles et responsabilités des acteurs associées aux TGIRT

Thomas Bernier explique les rôles des divers acteurs : la DGR, la CRÉ, les délégués et les représentants. Jean-François Hudon fait un retour sur la définition des délégués et des représentants. Certains participants préfèrent reporter le point à plus tard, lorsque la composition de la Table sera entérinée.

Principes de la TGIRT

Thomas Bernier explique brièvement les 5 principes de la Table :

- La recherche de l'intérêt commun;
- La représentativité et la concertation;
- L'efficacité dans les moyens d'action;
- Le processus décisionnel démocratique;
- La nécessité de résultat.

Les participants acceptent les principes de la Table à l'unanimité.

Composition de la TGIRT

Thomas Bernier mentionne qu'il appartient aux représentants de déterminer leurs délégués. Il propose également que les mandats des délégués soient de trois ans et renouvelables. Il propose aussi que la Table nomme éventuellement un président et que son mandat soit d'un an et renouvelable. Il propose enfin que les frais de déplacement puissent être remboursés par la CRÉ. Les participants acceptent les éléments de la composition à l'unanimité.

Les rencontres de la TGIRT

Thomas Bernier mentionne que le principal point sur les rencontres est la fréquence de ces dernières. Il ajoute qu'un site Internet est déjà en ligne et qu'il servira éventuellement à fournir l'information nécessaire au fonctionnement de la Table. Une discussion est portée sur les experts invités. Bermans Drouin demande d'avoir la possibilité d'inviter un expert à la Table à titre d'accompagnateur. D'autres participants croient que ça risque d'augmenter trop fortement le nombre de participants. Suite aux discussions, les participants conviennent qu'il ne faut pas éliminer la possibilité d'être accompagnés, mais seulement suite à l'approbation de la Table. Les points sur les rencontres sont acceptés par tous les participants.

Le quorum

Thomas Bernier propose que le quorum soit fixé à 50 % +1 des membres et 50 % +1 des secteurs. Jean-François Hudon ajoute que les secteurs proposés sont la forêt, la faune, les Autochtones, l'environnement et les autres utilisateurs. Robert Belzile propose qu'il soit nécessaire d'avoir au moins un représentant des groupes « forêt », « faune » et « autres utilisateurs » pour avoir quorum. Après discussion, il est convenu qu'il faudra ajouter que les secteurs « forêt » et « faune » devront être présents pour atteindre le quorum. Suite aux discussions, il est proposé de reporter l'acceptation de ce point à la prochaine rencontre.

En raison du manque de temps, les points « prise de décision par consensus », « règlement de différends » et « code d'éthique » sont aussi remis à la prochaine rencontre.

Discussion sur la composition de la TGIRT Nord

Thomas Bernier propose ensuite de discuter de la composition réelle de la Table Nord. Michel Marin mentionne que les entreprises d'aménagement forestier ne sont pas à l'aise à n'avoir qu'un seul siège à la Table étant donné l'importance des activités qu'ils ont sur le territoire. Il ajoute qu'il aimerait avoir le temps de concerter les autres entreprises d'aménagement forestier afin de discuter du nombre de délégués qu'ils aimeraient avoir à la Table. Cette proposition est acceptée par la Table et la CRÉ.

Suite à la demande de certains participants, Thomas Bernier rappelle les organismes qui doivent obligatoirement être invités à la Table selon la Loi sur l'aménagement durable des forêts. Il est convenu que la loi sera disponible sur le site Internet des TGIRT dans les prochains jours.

Une discussion est ensuite portée sur le Conseil de l'eau et du groupe dans lequel il est représenté. Madame Suzanne Fournier propose que le Conseil de l'eau possède son propre secteur d'activité sous le titre « eau ». Certains participants se questionnent sur l'impact que ce changement aurait sur le quorum. Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

Christian Sergerie demande de vérifier la légitimité d'inviter le Club Quad Haute-Gaspésie puisqu'il n'est pas certain que cette dernière touche véritablement à l'UA 112-55. Ce point sera vérifié avant la prochaine rencontre.

Suite aux discussions, Jean-François Hudon fait une relecture des organismes invités. Les intervenants acceptent la proposition de composition de la Table à l'exception de la catégorie « entreprise d'aménagement forestier » pour laquelle une nouvelle proposition sera soumise par son délégué à la prochaine rencontre ainsi que la création d'un nouveau secteur pour le « Conseil de l'eau » qui fera également l'objet d'une nouvelle proposition de la CRÉ. La composition réelle de la Table Nord sera discutée à nouveau en fonction des nouvelles propositions.

7. PORTRAIT SYNTHÈSE DU TERRITOIRE

À l'aide d'une présentation PowerPoint et d'une carte, Daniel Chouinard illustre les principales caractéristiques des UA 112-56 et 112-57 qui constitueront le territoire de la TGIRT Nord. Ce portrait synthèse est sommaire et les valeurs qui y sont associées sont présentées à titre indicatif seulement. Il indique entre autres que les deux principaux domaines bioclimatiques qu'on y retrouve sont la sapinière à bouleau blanc et la sapinière à bouleau jaune. Il ajoute que la plus grande partie du territoire est occupée par la sapinière à bouleau blanc. La sapinière à bouleau jaune couvre la partie qui longe le littoral. Il mentionne ensuite que les principales classes d'âge des peuplements résineux se retrouvent au niveau des peuplements matures et des peuplements en régénération. Pour ce qui est des peuplements feuillus, il existe une abondance de peuplements de 50 à 70 ans. Il ajoute que les peuplements surannés sont peu présents sur le territoire. M. Chouinard mentionne ensuite que le territoire aménageable est d'environ 310 000 ha lorsqu'on soustrait les habitats d'espèces menacées, les lisières boisées des rivières à saumon, etc. Il mentionne que le calcul de possibilité forestière, la SADF, les OPMV, les priorités de récoltes et les ententes d'harmonisation sont d'autres facteurs qui devront être pris en compte lors de l'élaboration des PAFI. Les participants demandent à ce qu'un portrait à jour soit produit rapidement afin d'outiller la Table adéquatement en vue de la préparation des PAFI. Ils demandent également à ce que les cartes soient disponibles sur le site Internet. Il est convenu par le MRNF et la CRÉ de rendre la documentation demandée disponible sur le site.

8. LA GIRT DANS LA PLANIFICATION FORESTIÈRE

Pierre Desmeules du MRNF effectue une présentation sur la GIRT dans le processus de planification forestière. Les principaux points abordés sont :

- Le nouveau régime forestier en bref;
- La GIRT dans le processus de planification;
- La planification forestière, grandes étapes et calendrier de réalisation.

Pierre Desmeules souligne que la confection des plans sera maintenant effectuée par le MRNF. Il fait un retour sur le schéma du processus de confection des PAFI. Il souligne l'importance du principe de rétroaction entre le MRNF et la TGIRT. Il ajoute aussi qu'une orientation de la TGIRT qui répond aux orientations régionales et provinciales et qui fait consensus à la Table devrait normalement passer au PAFI. À l'aide de calendriers, Pierre Desmeules fait ensuite part aux intervenants des principales étapes à venir pour la réalisation des PAFI-T et PAFI-O.

Les participants demandent à ce que la présentation soit disponible sur le site des TGIRT. La CRÉ s'engage à le faire.

9. SESSION DE TRAVAIL SUR L'IDENTIFICATION DES PRÉOCCUPATIONS LIÉES À L'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Bruno Lachance indique aux participants que l'idée de l'activité est d'identifier les préoccupations de chacun afin d'en retirer des enjeux à inclure au PAFI. Il invite les participants à prendre connaissance des préoccupations à l'origine des ententes d'harmonisation antérieure et d'identifier celles qui sont encore d'actualité. Par la suite, les intervenants pourront remplir le formulaire de préoccupations et le faire parvenir à la CRNT avant le 28 juillet. Pierre Desmeules souligne qu'il n'est pas obligatoire de remplir toutes les cases, l'important est de comprendre la préoccupation. Il ajoute qu'il faut utiliser un formulaire par préoccupation et que ce dernier sera envoyé en format « Word » à tous les participants. Bruno Lachance invite les participants à faire part de leurs préoccupations au groupe afin de valider si ces dernières répondent aux attentes de l'exercice.

10. PROPOSITION D'UN CALENDRIER POUR LES PROCHAINES RENCONTRES DE LA TGIRT

Thomas Bernier propose aux participants un calendrier pour les prochaines rencontres des TGIRT. Il questionne les participants afin de savoir s'ils sont aptes à participer aux rencontres au rythme qui est proposé. Certains participants mentionnent que la période estivale et le début de l'automne sont deux périodes critiques. Après discussion, les participants acceptent de laisser le calendrier tel quel. Les participants proposent de planifier les dates des quatre prochaines rencontres. Les dates retenues sont :

Rencontre no 2 : Mardi 31 août (9 h au pub chez Bass)

Rencontre no 3 : Mardi 28 septembre

Rencontre no 4 : Mardi 2 novembre

Rencontre no 5 : Mardi 7 décembre

11. AUTRES ATTENTES DES PARTENAIRES ENVERS LE PROCESSUS DE GIRT

Certains participants s'inquiètent de la précision du portrait forestier disponible. Bruno Lachance mentionne que les activités de compilation sont commencées et que tous les efforts seront mis pour avoir les données les plus à jour possible pour les prochaines rencontres. Il est aussi proposé que les cartes fassent partie d'un « cartable du participant » dans les prochaines rencontres.

Certains participants se questionnent sur la durée du calcul de possibilité. Bruno Lachance explique que le forestier en chef pourrait inclure les modalités choisies par la Table si elles ont un impact important sur le calcul de possibilité forestière.

Jean-François Hudon rappelle aux participants les tâches qu'ils ont à accomplir avant la prochaine rencontre :

- Remplir les formulaires de représentants et de délégués;
- Remplir les formulaires de préoccupation;
- Terminer la lecture du document sur le mode de fonctionnement de la TGIRT afin d'entériner les points laissés en suspens lors de la prochaine rencontre.

12. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Jean-François Hudon et Marie-Claude Brière invitent les participants à remplir un questionnaire sur l'évaluation de la rencontre.

13. FIN DE LA RENCONTRE

Thomas Bernier remercie les participants, les commissaires et les membres du MRNF de leur participation. La rencontre prend fin à 16 h.